

I

(Résolutions, recommandations et avis)

RÉSOLUTIONS

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN

457^e SESSION PLÉNIÈRE DES 4 ET 5 NOVEMBRE 2009**Résolution du Comité économique et social européen sur «Le changement climatique» à l'occasion de la conférence des Nations unies sur le changement climatique – Copenhague, 7-18 décembre 2009**

(2010/C 128/01)

Lors de la session plénière des 4 et 5 novembre 2009 (séance du 5 novembre 2009), le Comité économique et social européen a adopté la présente résolution par 156 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions.

Le Comité économique et social européen, en sa qualité de représentant institutionnel de la société civile organisée au niveau de l'Union européenne, transmet le message suivant aux gouvernements, dirigeants, négociateurs et autres acteurs concernés par les négociations sur le changement climatique à Copenhague ainsi que par l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans ce domaine:

«Le changement climatique a d'ores et déjà des effets néfastes et peut-être irréversibles dans de nombreuses régions du monde. Les problèmes ne pourront qu'empirer au cours des prochaines années si les gaz à effet de serre continuent à s'accumuler dans l'atmosphère au rythme actuel. Il ressort très clairement des études scientifiques menées par le GIEC et d'autres sources fiables que les pays développés devront réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de plus de 80 % d'ici à 2050 pour empêcher la montée des températures d'atteindre un niveau dangereux. Un scénario réaliste pour la réalisation de cet objectif par l'ensemble des pays implique qu'une réduction des émissions de 25 à 40 % devra être opérée d'ici à 2020 et que des efforts substantiels devront être consentis par les pays émergents et en développement.

La conférence de Copenhague sera déterminante à cet égard. Une issue positive permettrait au monde de s'engager sur la voie

d'une réduction des émissions dans les années à venir et de stabiliser le réchauffement à un niveau gérable. Un échec pourrait rendre la situation encore plus dangereuse en accélérant le réchauffement et les catastrophes humaines et écologiques qui s'en suivraient.

1. À un moment aussi crucial, le Comité économique et social européen **exhorte** les gouvernements, dirigeants et négociateurs à mettre tout en œuvre afin de parvenir à un accord universel et contraignant qui unira tous les pays et leurs citoyens dans un effort commun pour réduire le niveau des émissions dans les années à venir et protéger l'environnement dans lequel les générations futures et nous-mêmes sommes appelés à vivre.

2. L'Union européenne a pris l'engagement de réduire ses émissions de 30 % d'ici à 2020 si d'autres pays font un effort comparable. Elle a invité à plusieurs reprises d'autres pays développés à prendre des engagements similaires et les économies émergentes à consentir des efforts substantiels, étant donné qu'elles rattrapent rapidement, voire dépassent, les pays développés en devenant les plus grands producteurs de gaz à effet de serre. Le Comité **demande** que cette position soit maintenue avec fermeté.

3. Le Comité est profondément préoccupé par l'échec des négociations menées jusqu'ici pour réaliser les progrès nécessaires. Sans préjudice de l'issue des dernières étapes de la négociation, il **invite** l'Union européenne à ne pas céder à la tentation de tirer prétexte d'un échec éventuel à obtenir un soutien suffisant de ses partenaires pour revoir ses propres ambitions à la baisse ou réduire ses engagements, quel que soit le plus petit dénominateur commun qui sera défini à Copenhague. Une telle démarche serait néfaste pour l'Union comme pour le monde entier. Même si, à Copenhague, l'Union européenne ne parvient pas encore à obtenir un consensus universel sur son niveau d'ambition, le Comité **exhorte** à rester fidèle à son engagement et à essayer de former une coalition forte avec d'autres nations développées et en développement qui sont prêtes à faire preuve d'une ambition comparable et à prendre les mesures indispensables pour atteindre l'objectif fixé.

4. Nous devrions continuer à encourager les mutations industrielles et sociétales requises pour atteindre l'objectif des 30 % de réduction d'ici à 2020, qu'il convient de considérer comme une pierre angulaire de la transformation de l'économie européenne en un nouveau modèle éco-efficient, durable et à faible émission de carbone. Nous avons besoin d'un effort sans précédent de recherche et de développement dans le secteur de l'énergie, afin d'offrir des alternatives techniques crédibles aux citoyens, aux entreprises et aux autorités publiques. Sur le plan de l'action politique, la crise écologique ne peut plus être dissociée de la crise sociale. Ainsi, il conviendrait d'élaborer un nouveau modèle de production et de consommation. Il y a lieu de considérer cette transformation non comme un handicap mais comme un défi, source d'une nouvelle vague d'innovations techniques et sociales qui seront les meilleurs garants d'emplois durables, d'avantages concurrentiels et du bien-être social à l'avenir. Le Comité **insiste** pour que cet objectif soit placé au centre de la nouvelle stratégie 2020 de l'Union européenne, qui devrait englober les principaux

objectifs des stratégies existantes concernant le développement et la croissance durables ainsi que le climat et l'énergie.

5. L'évolution du changement climatique place d'autres pays en développement dans une situation difficile, plus particulièrement ceux qui accusent le retard le plus important. Alors qu'ils portent le moins de responsabilités dans ce changement, les pays en développement les plus pauvres comptent la plupart du temps parmi les plus gravement touchés. Pour faire de Copenhague un succès, le monde industrialisé doit s'engager fermement à établir d'importantes sources de financement nouvelles et additionnelles afin d'aider les pays en développement à faire face aux problèmes d'adaptation majeurs qu'ils rencontrent et à prendre eux-mêmes, en temps utile, les mesures susceptibles d'atténuer les conséquences du changement climatique.

La Commission européenne a récemment présenté des mesures importantes concernant le niveau d'aide que l'Union devrait fournir dans le cadre de ce partenariat et la manière dont l'aide devrait être gérée. Le Comité **exhorte** l'Union à faire diligence pour que ces propositions puissent être présentées comme une offre ferme lors des négociations et être utilisées comme un levier susceptible d'inciter d'autres pays à présenter des offres comparables.

6. Le changement climatique touche l'ensemble de la société civile. Entreprises, syndicats et organisations de la société civile, tous devront participer à tous les efforts en vue d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter. En leur qualité de représentants de la société civile organisée, les conseillers du Comité savent qu'aux quatre coins de l'Europe, la société civile est de plus en plus consciente de l'ampleur du défi et de plus en plus déterminée à faire face à tous les changements que devront subir nos modèles de production et de consommation ainsi que notre mode de vie. Le Comité **invite instamment** nos dirigeants et négociateurs à nous montrer résolument la voie à suivre à l'avenir. Nous ne devons pas reculer.»

Bruxelles, le 5 novembre 2009.

Le Président
du Comité économique et social européen
Mario SEPI
